

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 15 novembre 2021 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 26 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 9 novembre 2021 s'est réuni le lundi 15 novembre 2021 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, MARCHAND Emmanuelle, MILHAC Michel, REY- LE MEUR Noëlli, CARDOIT Patrick, VERDIER Françoise, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, DUBRANA Didier, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, CHASTAING Séverine, NOSMAS Karen, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PREVOT Jérémie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : BOURBON Jean-Claude, LE BRIS Alain, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, PORTMANN Pascal, BENQUET Daniel, PERALI Valérie,

Pouvoirs : de BOURBON Jean-Claude à GUILBAUD Valérie, de LE BRIS Alain à CILLIERES Charles, de FIGUEIRA Muriel à NOSMAS Karen, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de BENQUET Daniel à CALZAVARA Martine, de PERALI Valérie à FRANCIS Stéphane.

I.12

Convention de partenariat avec GRDF pour la conversion d'installations de chauffage du fioul vers le gaz

La mise en œuvre du dispositif gouvernemental visant à faciliter la transition du fioul comme énergie de chauffage vers le gaz de ville pour les particuliers d'ici à 2028, présente un levier d'action concret et valorisable pour la commune de Marmande.

C'est dans ce contexte et dans le respect de ses missions de service public, que GRDF participe aux objectifs de la commune étant rappelé que, du fait de son statut et de ses missions de service public, GRDF ne propose aucune prestation de travaux ou de service sur le marché de la rénovation, ne vend pas et n'installe pas d'équipements, hormis la prestation de raccordement au réseau de distribution.

Le document présente les engagements des parties – notamment l'aide financière de GRDF pour financer le raccordement, les périmètres d'application de la convention et les actions spécifiques proposées par GRDF à la commune de Marmande et à ses habitants.

Considérant que la municipalité souhaite adhérer à la démarche de GRDF et communiquer sur celle-ci auprès des marmandais,

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Décide d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention

Votants : 32 - Abstention : 00 Exprimés : 32 - Contre : 00 - Pour : 32 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 16 novembre 2021



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 18/11/2021
et de sa transmission au contrôle de légalité le 18/11/2021...



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET